



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

SIDA

Question écrite n° 3682

Texte de la question

Mme Christine Boutin attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur les risques importants de contamination par le virus du sida encourus par les Français allant dans certains pays. Elle lui demande s'il est possible d'envisager la diffusion systématique dans les avions français, en partance pour l'étranger, de plaquettes informatiques sur le sida et sur le meilleur moyen concret d'éviter la contamination.

Texte de la réponse

Reponse. - A l'instigation des pouvoirs publics, le Comité français d'éducation pour la santé (CFES) fabrique et diffuse plusieurs brochures relatives aux pathologies rencontrées lors des voyages. En ce qui concerne le sida, le CFES a élaboré en 1987 un guide simple ayant le format d'un billet d'avion, qui informe le voyageur des modes de contamination par le virus de l'immunodéficience humaine responsable du sida. En 1988, ce guide a été produit à six millions d'exemplaires et édité en langues française, anglaise, espagnole et arabe. Sa diffusion a été la plus large possible auprès des compagnies d'aviation, les agences de voyages, les assurances couvrant les voyages, les offices de tourisme et les postes diplomatiques à l'étranger.

Données clés

Auteur : [Mme Boutin Christine](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3682

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2800